

COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

PLAN DE ZONAGE
Les Choux
Nord

Echelle : 1/5000

Objet	Date
Approuvé le	20 décembre 2019 par le Conseil Communautaire
Modification N°1	05 avril 2022
Mise à jour	10 janvier 2020, 28 août 2020, 2 décembre 2022, 19 juin 2023
Modification simplifiée N°2	12 mai 2023

REDIGÉ par : I. rue Neper - 45100 Villamandeur

Pièce
4.7

Légende :

- Limite des zones
- Espace boisé classé à conserver ou à créer
- ★ Bâtiments pour lesquels le changement de destination est autorisé et réglementé
- Limite administrative

Éléments du paysage à préserver

Patrimoine architectural :

- Bâtiement remarquable
- Bâtiement
- Château
- Eglise
- Portail/Porche
- Élément architectural
- Croix

Patrimoine naturel :

- Haie
- Espace arboré
- Parc

Les Choux - Le bourg